

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: VILLE DE GRAVELINES (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21590273500012

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DUNKERQUE

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE DE GRAVELINES (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

		II
		A

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	12 914 578,00	12 914 578,00
	+	+
REPORTS		
	0,00	0,00
	(si solde négatif)	(si solde positif)
	0,00	0,00
	=	=
	12 914 578,00	12 914 578,00

VOTE	DEPENSES	RECETTES
	61 864 450,00	61 864 450,00
	+	+
REPORTS		
	0,00	0,00
	(si déficit)	(si excédent)
	0,00	0,00
	=	=
	61 864 450,00	61 864 450,00

	74 779 028,00	74 779 028,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	TOTAL DU BUDGET (4)

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.
 (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
 (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.